

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE
DES MINISTRES EN CHARGE DE LA
COMMUNICATION ET DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION (CITMC-4)
4^{ème} SESSION ORDINAIRE
KHARTOUM, SOUDAN
02-06 SEPTEMBRE 2012**

AU/CITMC-4/MIN/Decl.(IV)-Rev2

DÉCLARATION DE KHARTOUM 2012

DÉCLARATION DE KHARTOUM 2012

PRÉAMBULE

NOUS, ministres africains en charge de la Communication et des Technologies de l'information réunis à notre Quatrième session ordinaire de la (CITMC-4) à Khartoum (République du Soudan), les 5 et 6 septembre 2012 ;

Guidés par l'Acte constitutif de l'Union africaine ;

Rappelant la Décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.283(XIV) adoptée lors de la Quatorzième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), du 31 janvier au 2 février 2010, sur l'intégration du NEPAD aux structures et processus de l'Union africaine et sur la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) ;

Ayant à l'esprit la Déclaration Assembly/AU/Decl.1(XIV) sur les technologies de l'information et de la communication en Afrique de la Quatorzième session de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), les 1 et 2 février 2010 ;

Considérant la Déclaration Assembly/AU/Decl.2(XVIII) sur le Programme pour le développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) adoptée par la Dix-huitième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), les 29 et 30 janvier 2012 ;

Réaffirmant que les Technologies de l'information et de la communication sont essentielles au développement et à la compétitivité économiques de l'Afrique pour la réalisation de la Vision de l'Union africaine et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;

Accueillons favorablement la restructuration de la gouvernance de la Communication et des Technologies de l'Information (CTI) au sein de la Commission de l'Union africaine ;

Prenons note du Rapport de la réunion des experts tenue à Khartoum (République du Soudan), du 2 au 4 septembre 2012.

PAR LA PRÉSENTE NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- 1. CONTINUER** à promouvoir la mise en œuvre des décisions et déclarations antérieures adoptées par la Conférence de l'Union africaine et par la Conférence des ministres en charge de la Communication et des Technologies de l'information, en particulier celles relatives au:
 - Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) ;
 - Cadre de référence pour l'harmonisation de la politique et des réglementations des télécommunications/TIC en Afrique ;
 - Plan d'action régional africain pour l'économie du savoir (PARAES) ;
 - Plan d'action pour le développement du secteur postal en Afrique ;
- 2. TRAVAILLER** ensemble pour l'adoption d'une norme commune pour la transmission et la réception de la télédiffusion terrestre à travers le continent et la promotion d'une approche harmonisée de l'utilisation du dividende numérique ;
- 3. COOPÉRER** et **ASSURER LE SUIVI** avec les parties prenantes concernées afin de garantir l'allocation de positions orbitales/spectres nécessaires au lancement de

satellites continentaux y compris une demande en groupe pour l'attribution à l'Afrique des positions orbitales inutilisées de l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellites (ITSO) comme priorité ;

4. **INTÉGRER** les services postaux dans le cadre plus élargi des services de TIC et **ŒUVRER** pour son intégration aux politiques de service et d'accès universels au niveau national.

PAR LA PRÉSENTE, DEMANDONS ÀUX ETATS MEMBRES DE:

5. **RENFORCER** la coopération entre nos institutions dans le domaine des CTI et pour la mobilisation des ressources en tenant compte des capacités africaines ;
6. **ACCÉLÉRER** la transition de l'analogique au numérique de la télévision terrestre ;
7. **ACCÉLÉRER** l'élaboration d'une législation nationale sur la cybersécurité ;
8. **FOURNIR** au projet DotAfrica le soutien nécessaire au besoin et **EXHORTER** les États membres qui n'ont pas fourni la lettre de soutien à la Commission de l'Union africaine de la fournir afin de réduire le risque d'objections et d'obtenir le domaine générique de premier niveau DotAfrica ;
9. **PARTICIPER** et **CONTRIBUER** à la mise en œuvre des projets du Plan d'action Prioritaire (PAP) du PIDA ;
10. **SOUTENIR** les Groupes de travail africains sur l'IPv6 et l'AfriNIC pour le suivi de la mise en œuvre de l'IPv6 ;
11. **PROMOUVOIR** l'organisation de Forums sur la gouvernance de l'Internet (IGF) au niveau national afin de faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes sur l'utilisation des TIC pour le développement et **PROMOUVOIR** également la participation des pays africains aux activités des IGF africains (AfIGF) ainsi qu'à celles des IGF mondiaux ;
12. **ACCROITRE** l'utilisation des services de télé-éducation et de télémédecine du Réseau numérique panafricain (PAeN) ;

DEMANDONS ÉGALEMENT :

13. Aux membres du Bureau et du Comité de pilotage de la CITMC de participer et coordonner la prise de positions communes africaines dans les forums/manifestations CTI régionaux, continentaux et internationaux en coordination étroite avec la Commission de l'UA, l'Agence de Planification et Coordination du NEPAD (NPCA), les institutions spécialisées et les représentants africains élus dans les instances de ces forums/ manifestations internationaux ;

DEMANDONS EN OUTRE À LA COMMISSION DE L'UA DE :

14. **SOUMETTRE** le projet de Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité pour adoption conformément aux règlements intérieurs de l'Union africaine ;

15. **ENCOURAGER** la coopération avec les partenaires internationaux pour promouvoir les programmes de leadership en matière de TIC dans toutes les régions de l'Union africaine ;
16. **METTRE EN ŒUVRE** les recommandations de l'étude de faisabilité sur l'Agence spatiale africaine (AfriSpace) et **DÉVELOPPER** une politique spatiale pour le continent, en collaboration avec les parties prenantes appropriées en tenant compte des applications de télédétection et d'imagerie satellitaire;
17. **ÉLABORER** un Plan d'action global africain pour la migration, dans les trois prochaines années, de l'IPv4 à l'IPv6, en coordination avec l'AfriNIC, la communauté Internet, les régulateurs, les opérateurs, les prestataires de service, les États membres, les CER, le NPCA, et la CEA ;
18. **ÉLABORER** des lignes directrices pour la libéralisation du secteur postal et un modèle d'instrument juridique pour les politiques et réglementations postales ;

DEMANDONS ÉGALEMENT :

19. A la Commission de l'UA, le NPCA, aux CER, aux Institutions spécialisées, à la BAD et à la CEA de **METTRE EN PLACE** un mécanisme de coordination en tenant compte de l'architecture institutionnelle existante et de **SE RÉUNIR** tous les ans, sur la base d'un roulement entre les différentes régions du continent pour harmoniser les programmes ;
20. A la Commission de l'UA, le NPCA aux CER, aux institutions spécialisées et à la CEA d'**ÉLABORER** un cadre actualisé, intégré, cohérent et stratégique des TIC pour l'Afrique en tenant compte des cadres actuels, de toutes les parties prenantes des TIC en Afrique et de **COORDONNER** l'organisation des forums d'investissement TIC ;
21. Au Bureau de la CITMC de participer au Conseil pour le Développement de des Infrastructures (CID) créé pour la mise en œuvre du PIDA ;
22. A la Commission de l'UA, en collaboration avec la CEA et d'autres partenaires, de soutenir la formulation de la cyber législation au niveau national.

APPRÉCIONS le rôle des institutions africaines, des agences des Nations Unies, des partenaires africains et internationaux pour le développement et du secteur privé dans le soutien aux efforts de l'UA afin de développer le secteur des TIC sur le continent ;

SALUONS et apprécions les initiatives et le Leadership de Son Excellence le Président Omar Al-Bashir dans le développement des TIC dans la République du Soudan.

EXPRIMONS notre profonde gratitude à Son Excellence le Président Omar Al-Bashir, au Gouvernement et au peuple de la République du Soudan pour leur hospitalité chaleureuse et l'excellente organisation de la Conférence.

Khartoum (Soudan), le 06 septembre 2012.

Les Ministres.